



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 13 juin 2016

Secrétariat général

**Direction des Affaires
Financières**

Département du contrôle interne
et des systèmes d'information
financiers (DCISIF)

Affaire suivie par
Déborah Bé
Chef du département

Téléphone
01 55 55 21 61
Courriel

deborah.be@education.gouv.fr

N° PEPITE : 2016 - 012

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Le directeur des affaires financières

à

Mesdames et Messieurs les secrétaires
généraux d'académie

A l'attention des référents CIC
académiques

Objet : Synthèse du déploiement du contrôle interne comptable (CIC) en académie en date du 15 mai 2016 et programmation d'une seconde remontée d'enquête au 9 septembre 2016

Référence : note DAF-DCISIF 2016-006

Annexe : « Retour-flash sur l'enquête CIC 2016 en académies »

Le contrôle interne comptable (CIC) est un outil managérial qui interroge l'efficacité et la solidité de nos principales procédures financières et qui favorise ainsi un mouvement d'amélioration continue. Sa trajectoire de déploiement est déterminée au sein d'un plan d'action ministériel (PAM) pluriannuel qui se décline en feuilles de route académiques annuelles. Ainsi, pour cette année scolaire 2015-16, l'objectif partagé par l'ensemble des académies est l'installation, *a minima*, des activités de CIC décrites dans la feuille de route académique du 26 octobre 2015.

1. Retour sur les résultats de l'enquête CIC au 15 mai 2016

La direction des affaires financières (DAF) a mené sa campagne annuelle sur le déploiement du CIC en académie, dont l'objectif est d'évaluer le niveau de maturité de chacun d'entre elles.

Il ressort de cette première remontée d'enquête que :

- ✓ les résultats matérialisent une amélioration sensible de la trajectoire moyenne de déploiement, à l'exception de deux points : d'une part, l'exercice d'auto-évaluation via l'échelle de maturité de la gestion du risque (EMR) peine à s'installer dans les académies puisque plus de la moitié d'entre elles ne l'ont pas utilisé ou à la marge ; d'autre part, les actions du nouveau référentiel 2016 s'installent lentement.
- ✓ malheureusement, à l'instar de 2015, les moyennes statistiques de ce mois de mai sont légèrement biaisées en raison de l'absence totale ou partielle de données.

Le « rapport-flash » en annexe de ce courrier comporte le détail des observations issues de l'enquête.

2. Organisation de l'enquête sur le déploiement du CIC en septembre

Une seconde remontée de l'enquête sera réalisée le 9 septembre 2016 au soir. Elle permettra d'analyser le taux d'atteinte définitif des objectifs académiques pour l'année scolaire 2015-16.

Comme en 2015, deux données complémentaires seront demandées à cette date :

- ✓ L'organisation du protocole de gestion locale des habilitations à Chorus pour les académies bénéficiant de ce dispositif
- ✓ une synthèse de l'organisation du pilotage du CIC en académies (principalement : mandats, composition et dates des comités) et des principales réalisations sur l'année scolaire 2015-16.

Le département du contrôle interne et des systèmes d'information financiers reste à la disposition des acteurs CIC académiques pour les appuyer dans leurs démarches.

Le Directeur des affaires financières



Guillaume GAUBERT